

7ÈME
Promo

Intervenant Pair® l'expertise d'usage au service du pouvoir d'agir



L'Intervenant Pair® est un éveilleur de possibles en capacité d'agir, tant auprès de ses pairs, auprès de professionnels pour compléter leurs pratiques qu'auprès des stagiaires en formation pour enrichir les enseignements qu'ils reçoivent et ainsi contribuer à changer leurs représentations déconstruire ? et changer leurs pratiques de l'assistance pour construire des partenariats.



L'éveilleur de possibles

Je sais que le terme n'est pas déposé avec un tiret, mais comme le terme nous appartient nous faisons ce que nous voulons et nous serons toujours en mesure de communiquer un rectificatif ou complément à l'IPI

Définition

Intervenant-Pair

Un intervenant Pair® est une personne qui vit, par exemple des situations de handicap, de troubles psychiques, d'addiction, de précarité, de maladies... et qui a appris à en maîtriser les conséquences pour rester libre de ses choix de vie. En clair, **il a donc appris à s'adapter**

Chargé d'expériences, l'intervenant pair partage son expertise d'usage à savoir ce qu'il a appris de ses épreuves **et** propose **plus** des solutions alternatives qui favorisent l'accès à une vie autonome.

Il **contribue** également à l'accompagnement et à la formation des professionnels du secteur santé-social afin d'apporter une approche complémentaire issue de **son** vécu. L'intervenant pair participe à l'évidence à l'émergence du pouvoir d'agir.

Objectifs **son**

Prendre de la distance avec **votre** histoire.

- Transformer **votre** expérience de vie en savoirs.
- Développer une écoute bienveillante.
- Etre force de soutien et conseils auprès des professionnels de l'intervention sociale et sanitaire.
- **les** Changer **leurs** représentations sociales.
- Amener à mieux identifier les capacités des personnes et les barrières qui empêchent ou entravent leur expression.
- Développer ses capacités à porter la voix d'un collectif de personnes concernées
- Contribuer au meilleur ajustement possible des actions des professionnels en exercice ou en formation.
- Reprendre confiance.



Suis-je concerné(e)

Vous vivez ou avez vécu des situations de handicap, de précarité, d'addictions, de maladies...

Vous avez appris à lutter contre les contraintes qui se sont imposées à vous et vous en avez tiré des savoirs et des savoirs faire. **Pareil pour cette population carcérale que nous connaissons peu**

Vous souhaitez transmettre ce que vous en avez appris à celles et ceux qui rencontrent des situations semblables, vos pairs, mais aussi auprès des professionnels en poste ou en formation.

Que faire ensuite ?

Attention ! Module très spécialisé que nous ne maîtrisons pas

Concrètement, vous allez pouvoir:

- **Réalisation de missions d'expertise en accessibilité et habitat inclusif auprès des collectivités et services d'aide à domicile.**
- Intervention comme travailleur pair salarié dans les dispositifs de lutte contre l'exclusion (logements accompagnés, accueil de jour, Un chez-soi d'abord).
- Actions au sein des secteurs sanitaire, médico-social et **pénitentiaire** (rééducation, addictologie, maladies chroniques, ESAT, C360...).
- Accompagnement à la co-construction des projets de vie et conseil auprès des établissements et services.
- Interventions et sensibilisation dans les lieux d'enseignement et de formation (travailleurs sociaux, soignants, écoles, universités).

Comment se déroule la formation ?

1

Module 1: 79h

Professionnalisation de l'expertise d'usage

Compétences visées :

- Transformer son expérience de vie en savoirs
- Partager ses savoirs expérientiels (ou expertise d'usage)
- Gérer sa charge émotionnelle
- Construire son insertion professionnelle

2

Module 2: 53h

Participation de l'intervenant pair à l'action des professionnels

Compétences visées :

- Contribuer au travail d'une équipe dans un établissement ou un service
- Représenter un collectif dans les instances territoriales et/ou institutionnelles (par ex CVS, CA etc...)

3

Module 3: 52h

Contribution de l'intervenant pair à la formation des professionnels

Compétences visées :

- Construire et dispenser des modules de formation
- Collaborer avec une équipe de formateurs

Peut être en dire un peu plus sur ce qu'ils y feront ?
Du genre « immersion en établissement médicosocial pour y découvrir le rôle qu'il peut y tenir. »

Validation de la formation



Module 1

Élaboration et présentation d'un support de communication



Module 2

Évaluation de groupe après une immersion en établissement



Module 3

Présentation en situation réelle, d'une séquence pédagogique co-construite avec un formateur.

CHACQUE MODULE EST
VALIDE PAR
UNE ATTESTATION DE VALIDATION DES
COMPÉTENCES

Pourquoi se former à l'ARIFTS ?

Une formation engagée, par et pour les personnes concernées

- Cette formation place l'expertise d'usage et le soutien mutuel au cœur de son projet. **Conçue par des personnes concernées** et des acteurs engagés, elle propose un parcours modulaire favorisant une montée en compétences progressive, **ancrée dans les réalités de vie**.
- Plus qu'un centre de formation, l'ARIFTS est **un acteur militant** qui accompagne les intervenants pairs de la formation à l'employabilité, défend les droits et contribue à transformer les pratiques et les représentations du travail social, en s'appuyant sur un réseau d'entraide et de soutien entre pairs.

formulation inhabituelle à laquelle on pourrait préférer

- ancrée sur les réalités de la vie, ou
- fondée sur les principes d'autodétermination et de partenariat paritaire



1

Plateforme dédiée
à l'Intervention Pair



61

Personnes formées
depuis 2020



100%

Taux de réussite
Promotion 2024



71%

Exercent la mission d'IP
en 2025

Coût

4600 €

Financement par un
organisme
Financement
personnel (nous
contacter)

Planning

**Du 30 Novembre
2026 au 28 Mai
2027**

Lieu

**ARIFTS
Angers**

6 rue Georges
Morel 49045
ANGERS Cedex 01

Durée

184 heures

**de formation
théorique en
présentiel**

Horaires :
9h00-12h30
14h00-17h00
sur 5 jours

Réunions d'information

**7 Juillet
2026**

de 14h à 16h
(en visio, inscription sur
le site de l'ARIFTS)

**1er Septembre
2026**

de 10h à 12h
(en visio, inscription sur
le site de l'ARIFTS)

Comment m'inscrire ?

- Remplir le dossier de candidature à télécharger sur le site internet
- Envoyer un CV ou un support présentant votre parcours et vos motivations (slam, audio, dessin, etc).
- Une photo en format JPEG



Dossier à renvoyer avant le 25 septembre 2026

Partenaire



Contacts

Thierry CHARTRIN

Responsable de formation
✉ t.chartrin@arifts.fr

Carine MORISSEAU

Assistante de formation
☎ 02 41 22 40 72
✉ c.morisseau@arifts.fr

arifts.fr

